

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 53 (1965)

**Heft:** 57 [i.e. 58]

  

**Artikel:** Le Conseil de l'Europe et nous : (suite de la page 1)

**Autor:** Leuba, Y.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-271201>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les élections communales vaudoises

Le renouvellement des autorités communales des 386 communes vaudoises s'est déroulé les 13 et 14 novembre. Il a été marqué par un net glissement à gauche dans quelques grandes villes, glissement moins sensible dans les petites agglomérations et inexistant dans le reste du canton.

Cette avance socialiste et communiste est généralement attribuée à des questions de politique fédérale et à l'évolution de la situation économique.

Cela est également et particulièrement dû au fait que les femmes ont presque partout (Payerne constitue une magnifique exception, bravo!) moins voté que les hommes (à Lausanne 14 200 sur 46 000 contre 16 300 hommes sur 34 400) portant une responsabilité certaine. Si elles avaient voté en masse, elles qui sont, dans leur majorité, pour la stabilité et, partout, les partis bourgeois, la composition des autorités communales aurait peut-être été diffé-

rente. De toute façon on se rend compte qu'il y a encore un gros travail à accomplir pour faire comprendre aux électrices l'importance du vote.

Nous avons cherché à établir la liste aussi complète que possible des conseillers communales; certains «oubliés» sont inévitables par suite de la confusion qu'entraînent certains prénoms comme Claude, Dominique, etc. Nous remercions d'avance les personnes qui nous signaleront ces omissions.

## Solidarité féminine et parti

(Suite de la page 1)

c'est perdre les élues dans un mouvement inutile. C'est galvauder des forces. C'est détourner toute une série de bonnes volontés au profit exclusif d'une cause trop nettement délimitée.

Les partis politiques ont modifié leurs structures (sinon leur esprit, pour certains d'entre eux) afin d'accueillir sans réserve les citoyennes. Ils ne font pas de différence entre l'apport politique des hommes et celui des femmes. Mais ils demandent qu'à leur tour les femmes ne fassent pas de différences non plus, qu'elles jouent le jeu démocratique selon les règles, qu'elles ne prétendent pas — désespérément — constituer un Etat dans

l'Etat. Ainsi aurons-nous passé définitivement de la revendication à la collaboration et aurons-

nous abandonné cette opposition féministe stérile autant que dépassée. Ce sera favorable au bien de l'ensemble de la communauté et particulièrement, nous y insistons, à celui des femmes de cette communauté.

Jean-Pascal Delamurat  
Secrétaire général du  
Parti radical-démocratique vaudois

\* \* \*

Concilier la solidarité féminine et l'appartenance à un parti politique ne devrait pas représenter, pour une femme, un dilemme cornélien. En effet, l'on peut différer d'opinion quant à la notion et la définition de la solidarité féminine. Certains mettent l'accent sur l'élément sentimental, d'autres sur l'élément social, économique ou autre encore. De toute façon, cette solidarité féminine qui devrait inciter à l'union des femmes ou tout au moins à une unité de vue, s'insère dans un cadre politique, par conséquent relatif et subjectif.

La solidarité féminine sera effectivement différente selon l'éthique de la femme prise individuellement et selon le système politique dont elle a fait son idéal.

Il ne fait pas de doute qu'une solidarité féminine est un élément de base du mouvement féministe qui tend à la promotion de la femme et à l'octroi des droits civiques. Mais, dès l'instant où la femme a obtenu ces droits civiques, elle fait de la politique. Dans un parlement, elle oriente ses décisions selon son optique politique. Lorsque le problème posé peut engager l'avenir de la femme ou améliorer sa condition, la femme députée se prononce naturellement en faveur de cette amélioration, mais conformément aux tendances politiques qui sont les siennes.

Cela ne signifie donc pas qu'une solidarité féminine implique une position identique de la part d'une femme socialiste et libérale, par exemple. Au contraire, ces positions seront souvent divergentes; parfois elles pourront se recouvrir. La solidarité féminine peut être une et diverse selon l'option politique de chaque femme.

Maintenant que les femmes ont obtenu, dans le canton de Neuchâtel, les droits civiques que les hommes leur ont trop longtemps refusés, elles s'insèrent dans les données politiques de ce canton. Elles jouent le jeu politique. Elles ne sauraient prendre des décisions ou soutenir des personnes qui sont à l'opposé de l'idéal qu'elles défendent, même si le statut de la femme est en jeu. Sinon on en arriverait — sous prétexte de solidarité féminine — à demander à une femme de contribuer à l'avènement d'un système politique de gauche ou vice-versa.

Tous les reproches que l'on pourra faire, sous le couvert de la solidarité féminine, à des femmes engagées politiquement, resteront donc du domaine de l'illusion ou de la propagande.

Fred Wyss

### District de LAUSANNE

**Pully**  
de Dardel Isabelle  
Koch Eugénie  
Schlegel Ruth  
Troger José-Elvire  
Trépey-Lavanchy Marie-Louise  
Stucki Anne-Marie  
Friedrich Henriette

### Epalinges

Regamey Jeanne  
Blanc Scylla  
Péclard Alice

### Renens

Pinget Georgette  
Givel Lucile  
Doy Violette  
Gohl Ghislaine  
Theintz Adrienne

### Prilly

Noverraz Renée  
Perrin Micheline

### Cheseaux

Emery Claudine

### Crissier

Daenzler Louise  
Guignat Georgette  
Parisod Irma  
Baeriswil Pierrette  
Bettex Nelly  
Theintz Marie-Thérèse  
Stauffer Juliette  
Christen Yvonne

### Lausanne

Muret Charlotte  
Stauffer Antoinette  
Verazzi Odette  
Barbezat Renée  
Cornaz Suzanne  
Dutoit Annie  
Dufour Marie  
Mermoud Gisèle  
Staehein Marie-Louise  
Rindlisbacher Charlotte  
Picot Madeleine  
Cardis-Cardis Madeleine  
Chapallaz Adrienne  
Marguerat Jeannine  
Aquet Isabelle

### District de MOUDON

#### Lucens

Hausmann Hélène

#### Moudon

Baudraz Lily  
Gavillet Sarah  
Goin Jeanne  
Pittet-Vago Simone

### District de MORGES

#### Bussigny

Bochud Maria

#### Chavannes-près-Renens

Dizerens Elise  
Girardet Nelly  
Muller Marie

#### Ecublens

Kuffer Nelly  
Reichlé Jenny  
Mellana Rachel  
Genevaz Berthe  
Fries Julie

#### Saint-Prex

Cornaz Jacqueline  
Pfeuti Madeleine

#### Saint-Sulpice

Duety Jeanne  
Favey Claudine

#### Morges

Bräutigam Madeleine  
Dubuis Henriette  
Guignard Micheline  
Salina Marie-Jacques

#### Preverenges

Perrin Annette  
Morax Lucille  
Maibach Ida  
Delarageaz Madeleine

#### Lonay

Génier Michèle  
Brocard Lucy

#### Saint-Prex

Cornaz Jacqueline  
Pfeuti Madeleine

### District d'ORBE

#### Ballaigues

Conod Antoinette  
Leresche Fernande  
Magnenet Yvette

#### Vaulion

Vauthier Eléonore  
Ludi Edith

#### Baumes

Trezzini Lisette  
Deriaz Marthe

#### Orbe

Vautier Liliane  
Cachemaille Gilberte  
Richon Madeleine  
Gemion Odile  
Gaillard Odette

#### Vallorbe

Maillefer Madeleine  
Jaillet-Zosso Héléne

### District de NYON

#### Coppet

Pouly Marthe

#### Nyon

Ferla Marguerite  
Savary-Juillerat Simone  
Reymond Georgette  
Meylan Rosine  
Eihanz-Damond Gabrielle  
Kammacher Marie  
Gloor Micheline  
Forel Madeleine  
Frautschi Claudine  
Wuichet Blanche  
Maget Irma

#### Commugny

Chatelain Nina  
Coindet Marguerite

#### Founex

Nerfin Paulette

#### Gingins

Fritsch-Chabloy Marianne

#### Gland

Bourquin Lucienne

#### Begnins

Hauser Suzanne

### District d'YVERDON

#### Yverdon

Perrin Françoise  
Gonnet Marguerite  
Lambelet Odile  
Verdan Isabelle  
Martin Antoinette

#### Yvonand

Meïge Gabrielle  
Huber Isabelle  
Potterat Evelyne

### District de ROLLE

#### Gilly

Pernet Paulette

#### Mont-sur-Rolle

Despouds Denise  
Badan Nelly

### PAYS-D'ENHAUT

#### Château-d'Œx

Jaccard Marguerite  
Henchoz Lina  
Bach Eliane  
Karlen Marie  
Henchoz Juliette  
Gattoillat Line

#### Rossinière

Henchoz Marguerite

### District de PAYERNE

#### Granges

Clot-Mermoud Anne-Marie  
Rothlisberger Marie-Louise

#### Grandcour

Rossat Marguerite  
Monney Véréna

#### Payerne

Ruegg Antoinette  
Monney Véréna

### District de VEVEY

#### Vevey

Caregn Juliette  
Martin Mme  
Sermier Paulette

#### Blonay

Herzen Marie  
Dubuis Jacqueline

#### Chardonne

Amstein Yvette  
Barbey Raymonde

#### Montreux

Clerc Simone  
Dufour Pauline  
Ferrier Josette  
Morel-Vernier Jacqueline  
Blanc-Pache Madeleine  
Reybaz Jeanne-Marie  
Cosandey Marie-Louise  
Mermod Irène

### District de GRANDSON

#### Grandson

Chevalier Héléne  
Tharin Evelyne  
Groux Germaine  
Maire Pierrette  
Payot Nelly

#### Sainte-Croix

Glauser Yvonne  
Murdler Louise  
Bornand Héléne  
Guignard Jacqueline  
Thorrens-Klein Georgette

### District de COSSONAY

#### Cossonay

Schumacher, Madeleine

#### Penthalaz

Plafer Fossette  
Buzilowski Lise

#### Penthaz

Mouquin Ida

### District d'ECHALLENS

#### Essertines-sur-Yverdon

Ducret Alida

### District de GRANDSON

#### Bullet

Paillard Huguette

#### Concise

Parloviitch Madeleine  
Brundler Arlette

### District d'AIGLE

#### Aigle

Berdoz Suzanne  
Perréaz Madeleine  
Baumann Alice  
Corniolet Charlotte  
Jaggi Simone

#### Bex

Rochat Olga  
Mariétaz Suzanne  
Ruegger-Laurent Josiane  
Bielman Maryette  
Jaquier Marguerite

#### Ollon

Bolay Madeleine  
Kalbfuss Alice  
Daven Héléne  
Amiguet Suzanne

#### Leysin

Röllier Anne-Marie  
Bonifas Elsa  
Brand Suzanne

#### Ormont-Dessus

Mottier-Ambresin Hannah

### District de LAVAUZ

#### Yvoire

Durussel Juliette  
Juvet Lily  
Fonjallaz Aimée

#### Forel

Emery Marceline  
Gilliéron Françoise

## Le Conseil de l'Europe et nous

(Suite de la page 1)

«... cation de notre Constitution concernant des éléments aussi importants de la structure de notre pays ne saurait se faire par la signature d'une convention internationale. On ne se rend pas compte à l'étranger combien notre démocratie directe est lourde à remuer en ces matières.» M. Wahlen a dit devant les Chambres fédérales qu'il est certain que le sens de l'équité incitera les électeurs, d'abord dans les cantons, puis dans tout le pays à ne plus priver les femmes de leurs droits politiques complets.

Revenant au Conseil de l'Europe, l'orateur remarque que, maintenant que le souvenir de la guerre s'éloigne de nous, le désir d'unité de l'Europe s'affaiblit de nouveau et que certains excès de nationalisme se font jour. Il est du devoir de la Suisse, qui a construit son unité au cours des siècles, de collaborer à celle, indispensable, de l'Europe.

\* \* \*

### L'importance du Conseil de l'Europe pour les femmes

Bien que le sujet du suffrage féminin soit tabou ce jour-là — une fois n'est pas coutume — Mme Marguerite Jadot, sénateur, directeur du CECIF (Centre européen du conseil international des femmes), ne peut s'empêcher de commencer par parler des droits de l'homme et elle s'adresse aux quelques messieurs présents en insistant sur le fait que ce n'est que justice que les femmes disposent des droits civiques. « La Suisse se prive dans le domaine politique de beaucoup de collaborations précieuses. »

(Suite et fin au prochain numéro)



### Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction : E. PIOTET

#### ● FORMATION

de gouvernantes d'enfants  
de jardinières d'enfants  
et d'institutrices privées

#### ● PREPARATION

au diplôme intercantonal  
de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

# Ty-Phoo TEA

DÉLICIEUX - ÉCONOMIQUE

**OPTIQUE MODERNE**  
ALBERT KRAUER GENEVE  
OPTICIEN DIPLOMÉ RUE DU MT-BLANC 8  
MAITRISE FÉDÉRALE